Cinquante-septième année. - N° 131 A Samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 60

06 – ALPES-MARITIMES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

Ventes et cessions

531 624 443 RCS Grasse.
AZUR CAFE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 2211, Route De la Fenerie, 06580 Pégomas.
Oppositions : Art L236-14 du Code de Commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion société NOVADELTA France et AZUR Café. Pour la société absorbante : NOVA DELTA France, 18, Ave du Valquiou 93290 Tremblay en France. SARL au capital de 500.000 € immatriculée au Registre du Commerce de Bobigny sous le numéro 385 038 146. Pour la société absorbée : AZUR CAFE, 2211 route de la Fénerie 06580 Pegomas la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € immatriculée au Registre du Commerce de Grasse sous le numéro 531 624 443. Evaluation de l'actif et du passif de la société AZUR CAFE : Total de l'actif Apporté : 2.235.691 € Total du passif pris en charge : 2.224.508 € Actif net apporté : 11.183 €. Conformément au traité de fusion et dans la mesure où les deux sociétés ont le même Associé Unique il n'est pas prévu d'émission de parts sociales nouvelles dans la société absorbante du fait de cette opération. Il n'y aura ni augmentation de capital ni prime de fusion. Projet de traité de fusion en date du 30 mai 2023 dépôt effectué pour la société Azur Café au Tribunal de Commerce de Grasse en date du 22 juin 2023. Projet de traité de fusion en date du 30 mai 2023 dépôt effectué pour la société NovaDelta France au Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 23 juin 2023 sous le numéro 2023/16856..